Cour
FRC
8568

SUR
LE DISCOURS
DU ROI
PAR LES IMPARTIAUX.

NOUS avons entendu avec transport le discours du roi ; —— nous l'avons lu & relu avec une tendre vénération. —— Que de réflexions il fait naître ! que de devoirs il impose aux vrais amis de la liberté ! que de reconnoissance est due au roi citoyen, qui adopte & prononce, au milieu de sa nation, cette profession de foi patriotique : —— il ne reste pas une excuse à ceux qui oseroient attacher de nouveaux excès à la cause de la liberté.

La gravité des circonstances où se trouve la France, m'attire au milieu de vous. —— Elles sont graves en effet, ces circonstances ; elles sont telles qu'il n'y a plus de salut à espérer si l'on ne se hâte de marcher dans la route sur laquelle tant d'obstacles se sont accumulés jusqu'ici.

Le relâchement progressif de tous les liens de l'ordre & de la subordination..... L'anarchie s'est établie entre l'ordre ancien anéanti, & l'ordre nouveau que l'on espere. ——

Il n'eſt pas une réunion d'hommes attroupés ſur une place publique qui ne ſe croie la nation, les municipalités, les comités permanens, les comités militaires nationaux exercent par-tout une autorité vague & précaire : le patriotiſme les anime, mais ſouvent les paſſions les égarent ; & cette multitude de jouiſſances, auxquelles il manque un centre commun, excitent plus ſouvent l'inquiétude & la terreur de l'arbitraire, que le reſpect des loix & la confiance en leurs agens.

La ſuſpenſion, ou l'inactivité de la juſtice.... Les anciens juges, dont les réclamations ont les premieres appellé la liberté ſur cette terre, ont diſparu avec le deſpotiſme qu'ils avoient attaqué. —— C'eſt contre l'eſprit de corps, c'eſt contre d'antiques préjugés que ſe ſont briſées tant de vertus. —— Les tribunaux qui les remplaceront ne ſont pas encore élevés, & dans ce moment la juſtice n'eſt pas rendue, & le roi vous rappelle que le peuple a le droit de demander qu'on lui paye, qu'on ſe hâte de lui payer la premiere dette de tout gouvernement.

Les mécontentemens qui naiſſent des privations particulieres, les oppoſitions, qui ſont la ſuite inévitable des longues diſſenſions..... Voilà ce qui commande impérieuſement l'adoption d'un plan déciſif. —— Il eſt certain que les hommes que la révolution déplace ou dépouille, forment naturellement un parti d'oppoſition ; il eſt évident que cette oppoſition excuſable, mais imprudente, rend le bien plus difficile à faire, & fournit aux hommes intrigans & exagérés des prétextes & des motifs de violence.

La ſituation critique des finances, & les incertitudes de la fortune publique.... C'eſt par le dérangement ſucceſſif des finances qu'a été véritablement amenée la convocation des

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

états ; c'étoit pour assurer la fortune publique qu'il étoit devenu nécessaire de consulter la volonté générale. Depuis huit mois nous sommes réunis, & nous n'avons encore rien pu faire pour améliorer l'état des finances, pour fixer l'incertitude de la fortune publique. Deux essais successifs sur le crédit national ont été rendus également infructueux : pourquoi ? La raison en est simple. La constitution n'étoit pas faite, & tous les pouvoirs étoient déja dans un état de subversion ; nous n'étions plus une puissance régulièrement organisée, & nous n'étions pas encore une nation libre ; rien n'appelloit la confiance. Toutes les propriétés exposées, un peuple sans frein, un gouvernement sans force, un corps législatif sans union : eh ! qui eût osé s'engager sous de tels auspices ? —— Il est tems ; il est plus que tems d'offrir à la confiance un appui, au crédit national une base, à la nation la certitude du repos & du bonheur, au roi & à nous-mêmes la fin de nos travaux, & l'accomplissement de nos espérances politiques.

Un grand but s'est présenté à vos regards ; mais il faut y atteindre sans accroissement de troubles, & sans convulsions.... Oui.... il faut que les convulsions cessent ; il faut que les troubles s'appaisent. —— La France n'en peut pas supporter davantage. —— Qu'il seroit barbare ! qu'il seroit mauvais citoyen, l'homme qui nourriroit la discorde, l'homme qui susciteroit de nouveaux orages sur cette région dévastée, l'homme qui fatigueroit, par des crises horribles & gratuites, le corps politique, épuisé par de longues douleurs !

C'étoit, je dois le dire, d'une maniere plus douce & plus tranquille que j'espérois vous y conduire.... Nous partageons vivement ce regret : le bien pouvoit donc s'opérer sans tant de secousses ! Mais dans cette funeste réaction de passions &

de circonſtances, qui de nous n'a pas cédé plus ou moins à des impulſions étrangeres?

Mais mon bonheur & ma gloire ne ſont pas moins étroitement liés au ſuccès de vos travaux..... Tel eſt le caractere de la candeur & de la vertu; je voulois le bien, vous en avez fait, je jouirai de vos travaux. —— Méritons cette confiance, faiſons le bien auquel nos travaux doivent tendre; ne nous ſéparons jamais du roi qui ſe lie étroitement à nous, qui attache ſon bonheur & ſa gloire à nos ſuccès: voilà le bonheur qui convient au chef d'un grand peuple, voilà celui que notre monarque a mérité. Qui de vous a pu contredire l'énumération ſimple qu'il nous a faite de ſes ſoins paternels & de ſes travaux infatigables? —— Nous ne pouvons pas oublier que ſi quelques hommes audacieux ont envahi ſa confiance, en ſe parant à ſes yeux d'un ardent amour pour le bien, l'époque de leurs torts avec le peuple a toujours été celle de leur diſgrace; & des choix plus heureux nous ont conſolé de ces erreurs paſſageres: maintenant il vient à nous avec une noble franchiſe; il nous dit ce qu'il deſire, ce qu'il peut faire, ce qu'il attend de nous, & ce qu'il promet à ſon peuple

Que les vrais citoyens y réfléchiſſent, ainſi que je l'ai fait, en fixant uniquement leur attention ſur le bien de l'état, & ils verront que, même avec des opinions différentes, un intérêt éminent doit les réunir tous aujourd'hui..... Il n'eſt plus tems de ſuivre des routes divergentes, d'obéir à des intérêts différens; la volonté générale eſt manifeſtée. —— *S'il reſte quelque choſe de défectueux dans la collection des loix, le tems le réformera.....* C'eſt du tems ſeul & de l'eſprit public, qu'il faut attendre les réformes; vouloir les commander, feroit une abſurdité criminelle.

Nobles, prêtres, privilégiés de toutes les classes, sacrifiez à la patrie même vos souvenirs, il est d'autre bonheur, il est d'autres plaisirs, pour des hommes libres, que des jouissances fondées sur des exceptions iniques : reconquérez cette gloire, cette estime qui ne suivoit que vos noms, & qui peut suivre vos personnes ; pensez qu'il ne dépend plus de vous de redevenir ce que vous étiez, mais que vous pouvez être plus. Ne donnez pas à ces hommes, qui ont voulu marcher vos égaux, le spectacle de vos regrets inutiles ou de vos tentatives impuissantes ; & réalisant, s'il se peut, d'anciennes erreurs, forcez la nation à reconnoître que les nobles qu'elle suivoit au champ d'honneur, dévanceront encore leurs freres dans la route du patriotisme. Si cette perspective vous paroît trop éloignée ; si des pertes récentes vous affligent & vous ulcerent, fixez les yeux sur le monarque, & sur l'exemple qu'il vous donne. Ecoutez encore une fois l'honneur françois ; ne vous disoit-il pas que votre vie appartenoit à votre roi ? Ne trouvoit-il pas votre sang suffisamment payé par *sa reconnoissance* & *son affection* ? Eh bien, ce n'est pas du sang qu'il vous demande ; c'est le sacrifice de vos prétentions, de vos droits, si vous voulez ; sacrifice qui sera le signal de la paix publique.

Et cette renonciation qu'il vous demande, ne l'a-t-il pas faite lui-même ?

J'aurois bien aussi des pertes à compter, si, au milieu des plus grands intérêts de l'état, je m'arrêtois à des calculs personnels ; mais je trouve une compensation pleine & entiere dans l'accroissement du bonheur de la nation, & c'est du fond de mon cœur que j'exprime ce sentiment..... Oui, vous avez éprouvé des pertes..... ; vous n'êtes plus ce monarque absolu, dont la volonté seule étoit la loi de tout l'empire,

ce diſpenſateur de la fortune publique, qui n'avoit à répondre qu'à Dieu de l'emploi des contributions de ſes ſujets : le faſte du trône eſt diminué. —— La liberté, fiere, jalouſe dans ſon premier âge, vous a d'abord oppoſé des barrieres & montré ſes méfiances. —— Mais enfin l'orage eſt calmé : vous venez au milieu des repréſentans de ce peuple, qui eſt encore, qui eſt plus que jamais votre peuple. —— Vous jurez de reſpecter ſa liberté ; —— tous les intérêts ſont d'accord, toutes les méfiances ſont anéanties.

C'eſt maintenant que vous avez acquis le droit de jouir de cette *compenſation pleine & entiere*, de cette *compenſation* digne de votre cœur, de cette *compenſation* que vous avez placée dans *l'accroiſſement du bonheur du peuple françois*, & ne croyez pas que ce bonheur puiſſe jamais être indépendant du vôtre, ne croyez pas que vous puiſſiez jamais être moins cher au cœur du François devenu libre. Ne nous jugez pas ſur des momens de trouble & d'inquiétude ;..... ou plutôt jugez-nous ſur ces momens ; votre nom n'a pas ceſſé d'être béni. —— Vous continuerez à juſtifier ce ſentiment ; votre fils marchera ſur vos traces ; vous & la reine nous l'avez promis ; vous l'avez conſacré à la patrie ; nos neveux auront un roi digne de la liberté ; inſtruit par vous & par ſa mere à la reſpecter & à la défendre, environné dès ſon enfance, de grandes leçons & de grands exemples : nos neveux croiront encore que vous régnez.

Vous vous occuperez ſûrement avec ſageſſe & candeur de l'affermiſſement du pouvoir exécutif. Nulle défiance ne peut raiſonnablement vous reſter. Ainſi il eſt de votre devoir, comme citoyens & comme fideles repréſentans de la nation, d'aſſurer au bien de l'état & á la liberté pnblique cette ſtabilité qui ne peut dériver que d'une autorité active & tuté-

laire..... Voilà la tâche qu'il importe véritablement de remplir : il faut organiſer le pouvoir exécutif; il faut qu'attachées à un même tronc, les diverſes branches d'adminiſtration puiſſent recevoir la vie ſans laquelle elles ſe deſſécheroient infailliblement ; il faut que toutes les forces ceſſent d'être agitées en ſens contraire; il faut que les municipalités ne ſoient plus indépendantes ; il faut que les quatre-vingt-trois départemens ne ſoient pas des puiſſances confédérées, & que ſoumis au pouvoir légiſlatif de l'empire françois, ils le ſoient de même au pouvoir chargé de l'exécution de ſes loix ; il faut que les milices nationales ne ſoient nulle part une force délibérante; que nulle part elles ne forment une armée ſous des chefs indépendans ; que par-tout elles obéiſſent aux requiſitions légales des municipalités; que par-tout elles ſoient dans la dépendance légale du roi; il faut enfin que, comme la loi s'étende partout l'empire, le pouvoir qui la maintient ne puiſſe trouver nulle part d'autres barrieres que la loi, & d'autres réſiſtances, que celles qu'elle-même a prévues. —— Il n'y a pas de tems à perdre pour rendre au roi la ſomme de pouvoir qui lui appartient légitimement. Un plus long délai ne tendroit qu'à nourrir les défiances & à fortifier les habitudes d'inſubordination. Il ne faut pas nous diſſimuler que le retour à l'ordre éprouvera des difficultés nombreuſes. Par-tout le grand nombre a uniquement fixé ſes yeux ſur les maux que l'on ſouffroit dans l'ancien régime, & ſur les biens que l'on attendoit du nouveau. On s'eſt ſouvent exagéré les uns & les autres : ſouvent l'on s'eſt hâté de jouir de ce qui n'étoit pas encore accordé ; ſouvent l'on s'eſt emparé de force de ce qu'il n'étoit ni poſſible ni juſte que l'on accordât. —— Croyez-vous que toutes ces erreurs

puiſſent facilement diſparoître ? croyez-vous que le pouvoir exécutif ſoit inutile pour contenir, dans les limites de la loi, des hommes enivrés par des eſpérances & des ſuccès, & dont quelques-uns n'ont encore vu la liberté que ſous les traits de la licence ? Sans doute, le pouvoir exécutif doit uſer avec prudence des forces qui lui ſeront confiées. Il faudra que la loi ait été bien expliquée & bien entendue ; il faudra que les agens du pouvoir exécutif n'oublient jamais le reſpect qu'ils doivent au peuple, à ce peuple duquel émanent tous les pouvoirs, & qui ne s'eſt ſoumis que pour ſon propre intérêt à ces pouvoirs qu'il a créés. Mais enfin il faut qu'ils exiſtent, il le faut pour la tranquillité du royaume ; il le faut encore pour conſerver ſes *relations au dehors*.

Lorſque les provinces unies de l'Amérique, fatiguées du joug de la métropole, déclarerent leur indépendance, l'amour d'une liberté nouvelle, le ſouvenir des anciens dangers, les *impreſſions du moment* dont elles ne s'étoient pas *affranchies*, influerent ſur l'organiſation de leur pouvoir exécutif. Cette organiſation influa ſur tous les moyens de relation qui devoient s'établir entre elles & les puiſſances étrangeres. Le tems, l'expérience, les réflexions des hommes ſages leur ont enfin appris qu'un état dans lequel il n'y avoit pas un centre commun de force auquel pût s'attacher la confiance, ne pouvoit eſpérer, ni négociations avantageuſes, ni traités ſûrs avec l'étranger.

Les provinces unies ſe ſont pénétrés de ce principe, elles ont doublé la puiſſance du congrès, elles ont créé un véritable pouvoir exécutif ; la France poſſede naturellement ce qu'il a fallu qu'elles créaſſent. Il ne s'agit que de rendre au roi la ſomme de pouvoir qui lui appartient légiti-

mement. Nous devons regarder comme le plus grand des bonheurs l'inaction des puiſſances ennemies ou rivales, pendant les ſix mois de la révolution ; elle a principalement tenu à l'opinion erronée qu'elles ont pu concevoir de nos revers ; elles n'ont vu que nos maux apparens, la déſorganiſation du corps politique, la diſſention entre les citoyens, les déſordres & les attentats partiels ; elles ont pu croire qu'il ſuffiſoit à leur intérêt de nous abandonner à notre ſort, ou de fomenter peut-être en ſecret les troubles qui ſembloient préparer notre ruine. Heureuſement elles ſe ſont trompées ; le courage du peuple, la bonté du caractere national, les travaux de l'aſſemblée, la ſageſſe du roi, le génie tutélaire de la France, ont fait ſortir ſa régénération du ſein de ſes maux. Une nouvelle patrie s'eſt élevée ſur des ruines ; nous exiſtons encore, & bientôt nous proſpérerons ; mais ſi dans le premier moment la paix extérieure étoit trop promptement troublée, ſi quelque puiſſance vouloit entreprendre de reculer encore l'époque de notre bonheur, ne devrions-nous pas une nouvelle reconnoiſſance au roi, ſi par de ſages meſures il déconcertoit ces projets ; & peut-il ſe flatter de réuſſir, ſi nous ne lui en fourniſſons pas les moyens ?

Sous quelque point de vue que nous conſiderions cet empire, proſpérité intérieure, rapports politiques, tout nous rappelle au même objet, tout nous ramene au beſoin, à la néceſſité d'une prompte organiſation du pouvoir exécutif. Mais peut-elle s'opérer ſans danger pour la liberté naiſſante ?, . . , Oui ſans doute, & c'eſt en ſon nom même que je demande que ce pouvoir exiſte ; il faut que tous les François aiment la liberté, pour que la liberté ſoit éternellement en France ; pour que la liberté

soit aimée éternellement, il faut que les propriétés soient garanties, que la sûreté des personnes soit inviolable, que l'homme qui ne trouble pas l'ordre établi, ne soit pas inquiété pour ses opinions, quelque erronées qu'elles puissent être. Si tout cela n'arrivoit point, nous ne serions pas long-tems libres, nous ne le serions même pas du tout, car la liberté n'est point dans un pays où il n'y a que des oppresseurs & des opprimés; quand même, trop généreux pour redemander des fers, ils n'auroient pas le despotisme d'un seul contre le despotisme de plusieurs, tourmentés les uns par les autres, fatigués des horreurs de la licence & de l'anarchie, les François cesseroient enfin d'être une nation, & le corps social se dissoudroit.

Vous ne négligerez point non plus de fixer votre attention sur ce qu'exigent encore des législateurs les mœurs, le caractere & les habitudes d'une nation devenue trop célebre en Europe par la nature de son esprit & de son génie, pour qu'il puisse paroitre indifférent d'entretenir ou d'altérer en elle les sentimens de douceur, de confiance & de bonté qui lui ont valu tant de renommée.

Ce seroit une erreur grave que de penser que le caractere des François dût être véritablement altéré par la révolution qui s'opere; sans doute il sera modifié, sans doute il faut qu'il le soit. Nous devons voir successivement disparoître cette légéreté, qui mettoit souvent le préjugé & la mode à la place des mœurs & de la raison. Sans doute nous perdrons cet excessif amour du luxe, & cette corruption profonde qui attachent aux habitudes serviles, & par qui un gouvernement oppressif étoit toujours sûr de contenir ou de diriger des hommes également esclaves de leurs passions & de leurs besoins. Mais ce que nous devons conserver, *c'est*

cette douceur, *cette confiance*, *cette bonté*, qui nous ont rendus long-tems la nation la plus aimable & la plus intéreſſante de l'Europe. Mais ce qu'il ne faut plus voir reparoître, ce ſont ces dévaſtations féroces, ces exécutions arbitraires, ces cruautés gratuites & lâches, par leſquelles on a voulu ſouiller la révolution. Ces ſcenes barbares ſont indignes de nous, elles déshonorent le caractere national. Il faut que la nation conſerve ſes vertus aimables au ſein même de la liberté; ce double bien peut s'opérer par un moyen ſimple; & l'emploi de ce moyen eſt impérieuſement *exigé des légiſlateurs*, *par le caractere*, *les habitudes de la nation*. C'eſt l'établiſſement d'une éducation nationale, c'eſt l'inſtitution d'un pouvoir chargé ſpécialement de la diriger vers un but auſſi moral que politique. Préparés ainſi, dès l'âge le plus tendre à vivre libres ſous la loi, nos enfans pourront ſupporter des inſtitutions calculées peut-être plutôt ſur les vertus que nous acquerrons, que ſur les vices ſous le poids deſquels nous gémiſſons. En préſervant notre caractere des altérations qu'il pourroit ſouffrir, cette éducation nationale préſervera de même la liberté des atteintes qu'elle pourroit recevoir du caractere national. La liberté eſt notre ouvrage; nous la chériſſons avec idolâtrie; mais ce ſentiment pourroit s'affoiblir dans la génération ſuivante, ſi une éducation vraiment civique ne lui faiſoit aimer la liberté que nous lui laiſſerons, autant que l'aiment ceux qui l'ont conquiſe. C'eſt en la leur faiſant voir telle qu'elle eſt, que de ſages inſtituteurs accoutumeront nos enfans à ſe rendre vraiment dignes d'elle, à ne lui offrir que le culte qui lui convient, à ne jamais la confondre avec la licence, à profeſſer, dans toute leur pureté, dans toute leur ſévérité, les vertus qu'elle inſpire & qui la maintiennent.

» La liberté, dit J. J. Rouſſeau, eſt un aliment de bon » ſuc, mais de forte digeſtion : il faut des eſtomacs bien » ſains pour le ſupporter. Je ris de ces peuples avilis, qui, » ſe laiſſant ameuter par des ligueurs, oſent parler de la » liberté ſans même en avoir l'idée ; & le cœur plein de » tous les vices des eſclaves, s'imaginent que, pour être li- » bres, il ſuffit d'être mutins. Fiere & ſainte liberté ! ſi » ces pauvres gens pouvoient te connoître, s'ils ſavoient à » quel prix on t'acquiert & te conſerve, s'ils ſavoient com- » bien tes loix ſont plus auſteres que n'eſt dur le joug des » tyrans, leurs foibles ames eſclaves de paſſions qu'il fau- » droit étouffer, te craindroient plus cent fois que la ſer- » vitude : ils te fuiroient avec effroi comme un fardeau prêt » à les écraſer. »

On peut ſans doute croire J. J. Rouſſeau, lorſqu'il parle de liberté. Si, à force de courage, nous échappons nous-mêmes aux écueils qu'il a vus, ce n'eſt qu'à force de travail que nous mettrons nos enfans dans la poſſibilité de les braver.

Donnez l'exemple de cet eſprit de juſtice, qui ſert de ſauve-garde à la propriété, à ce droit reſpecté de toutes les nations, qui n'eſt point l'ouvrage du haſard, qui ne dérive point des privileges d'opinion, mais qui ſe lie étroitement aux rapports les plus eſſentiels de l'ordre public, & aux premieres conditions de l'ordre ſocial.

Il eſt ſouvent arrivé que les hommes qui jouiſſoient des abus, ont invoqué pour leur défenſe le reſpect dû aux propriétés. Il eſt auſſi ſouvent arrivé que, s'accoutumant à ne voir dans les plaintes que le langage des abus, on a légérement repouſſé les réclamations les plus juſtes. Si nous voulons éterniſer notre ouvrage, il faut qu'en examinant avec

ſévérité chaque loi, en plaçant chaque diſpoſition ſous l'œil incorruptible de la juſtice, elles ſoient toutes trouvées pures, exemptes de paſſions & de l'empire des circonſtances. Il faut que l'homme qui aura moins, ainſi que celui qui aura plus, ſoit forcé de dire avec le légiſlateur : *cela étoit juſte.* Cet amour de juſtice que nous profeſſons, il faut que tous les hommes, de toutes les claſſes, s'en pénétrent : il faut que le reſpect abſolu pour toutes les propriétés légitimes, devienne la loi univerſelle, & s'il falloit ajouter un nouveau motif à tous ceux qui commandent l'obſervation de cette loi, les François le trouveront ſans doute dans ces paroles adreſſées, par un bon roi, à la meilleure, à la plus généreuſe des nations.

Par quelle fatalité, lorſque le calme commençoit à renaître, de nouvelles inquiétudes ſe ſont-elles répandues dans les Provinces ? Par quelle fatalite s'y livre-t-on à de nouveaux excès ? Joignez-vous à moi pour les arrêter, & empêchons de tous nos efforts que des violences criminelles ne viennent ſouiller ces jours où le bonheur de la nation ſe prépare, vous qui pouvez influer par tant de moyens ſur la confiance publique, éclairez ſur ſes véritables intérêts le peuple qu'on égare, ce bon peuple qui m'eſt ſi cher, & dont on m'aſſure que je ſuis aimé, quand on veut me conſoler de mes peines. Ah ! s'il ſavoit combien je ſuis malheureux à la nouvelle d'un injuſte attentat contre les fortunes, ou d'un acte de violence contre les perſonnes, peut-être il m'épargneroit cette douloureuſe amertume..... Certes nous vous épargnerons cette amertume, certes nous porterons juſqu'aux extrêmités de la France des paroles de paix : certes nous vous prouverons que vous êtes véritablement aimé. --- Miniſtres de la religion & de la morale, chefs des municipalités, vous tous *qui pouvez*

influer, par tant de moyens, sur la confiance publique, hâtez-vous, répétez à tous les François les paroles de votre roi; dites-leur qu'il eſt *malheureux*, qu'il n'eſt *malheureux* que par les excès qu'ils commettent : —— & vous, reſpectables chefs de famille, bons habitans de campagne, liſez & reliſez le diſcours du pere des François; & s'il arrive, dans vos paiſibles demeures, quelque émiſſaire de la diſcorde; ſi des écrits incendiaires invitent aux violences, aux uſurpations; ſi le nom d'*Ariſtocrate* prononcé par la haine ou l'erreur, appelle encore les citoyens à des vengeances ou à des excès, approchez-vous des hommes irrités ou ſéduits, liſez-leur les paroles du roi, & vous verrez bientôt l'attendriſſement ſuccéder à la fureur; *ce bon peuple qu'on égare*, ſera calmé, il ne voudra point affliger ſon roi, il rougira de ſes fureurs, & vous n'aurez plus qu'à défendre, de ſon repentir les coupables ou les inſenſés qui ſont trompés. —— Tel eſt, tel doit être, dans toutes les provinces, l'effet du diſcours & de la démarche du roi —— Je ne ſais ſi une illuſion flatteuſe me tranſporte, mais j'avoue que je date de ce jour & la proſpérité de la France, & la certitude de ſa liberté.

Le roi a promis de *défendre*, *de maintenir la liberté conſtitutionnelle, dont le vœu général, d'accord avec le ſien, a conſacré les principes.*

Nous ſommes aſſurés de la *continuation ſucceſſive des aſſemblées nationales*, *continuation fondée dorénavant ſur la conſtitution même....* Tous les membres du corps légiſlatif, tous les citoyens de la capitale, ont prêté le ſerment civique : bientôt cette formule ſacrée retentira dans toute la France.

L'aſſemblée nationale peut enfin *tranquillement & ſans*

craindre de nouveaux obſtacles, s'occuper, d'une maniere inſtante & définitive, de tout ce qui tient au rétabliſſement de l'ordre dans les finances, à la tranquillité de la multitude innombrable de citoyens, qui ſont unis par quelque lien à la fortune publique.... Que peut-il donc y avoir encore entre nous & le bonheur? —— Il n'y a plus, j'oſe le dire, que des erreurs & des paſſions. Les erreurs (je le prévois) ſeront promptement diſſipées; avant peu tous les hommes bien intentionnés profeſſeront la même doctrine. Les paſſions reſteront donc ſeules; c'eſt alors qu'il faut que toutes les forces s'arment contre elles, qu'il ſe forme entre les bons citoyens une véritable coalition, une coalition plus étroite, plus active que toutes celles qui ſe forment entre les méchans; c'eſt alors que ralliés auprès de la conſtitution & du roi, il faut que tous les bons citoyens oppoſent un front redoutable aux factions, s'attachent à découvrir & à combattre tous les intérêts particuliers, toutes les ſpéculations criminelles, toutes les brigues, toutes les cabales, de quelques noms qu'elles oſent ſe parer: c'eſt alors qu'il faut que la modération prenne le caractere de vigueur, qui ſembloit n'appartenir qu'aux paſſions: c'eſt alors que rendue à elle-même, & fixée à jamais dans les limites de la loi, la nation françoiſe ſera tout ce qu'elle peut être; une nation libre & fidelle; une nation ſage & heureuſe, une nation que l'Europe entiere enviera juſqu'à ce qu'elle ſache l'imiter. Telles ſont les conſidérations que préſentent à leurs concitoyens, aux amis de la liberté & de la paix,

LES IMPARTIAUX.